



## DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

Conformément au Règlement régissant la démolition des immeubles (RCA02-19003), avis est donné que le comité d'étude des demandes de permis de démolition siégera à la mairie d'arrondissement, 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, le 13 mars 2019, à 17 h, pour disposer de la demande soumise en vue de la démolition totale du bâtiment principal situé au 630, 44<sup>e</sup> Avenue (lot numéro 1 898 543).

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les dix jours qui suivent l'affichage de l'avis sur les immeubles concernés, faire connaître par écrit son opposition motivée au Secrétaire de l'arrondissement de Lachine.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 28 février 2019.

Le comité d'étude des demandes de permis de démolition  
par Mathieu Legault  
Secrétaire d'arrondissement

## DEMOLITION PERMIT APPLICATION

According to By-law governing the demolition of buildings (RCA02-19003), notice is given that the demolition permit application review committee will sit at borough hall, 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, on March 13, 2019, at 5 p.m., to consider the request filed for the total demolition of the main building located at 630, 44<sup>e</sup> Avenue (lot number 1 898 543).

Any person wishing to oppose the demolition must do so by writing to the Secrétaire de l'arrondissement de Lachine, giving the reasons for objecting, within ten days of publication of the public notice or, failing such notice, within ten days following the posting of the notice on the immovable concerned.

Given in Montréal, arrondissement de Lachine, this February 28, 2019.